

« Entre Dhuis et Marne 2021 » - Descriptif trail 22 km
22 km de sentiers et de chemins verts et 450 m de dénivelé
pour le plaisir des amateurs de trail

Le départ se situe sur le chemin du Moulin à Vent à Thorigny sur Marne, au niveau de l'angle du bâtiment sur votre gauche, situé après l'ancien terrain de football stabilisé.

Prendre la direction de la Dhuis (vers Intermarché) et emprunter la Dhuis à droite au niveau du petit bâtiment technique. Passer Intermarché puis au croisement prendre à droite sur le chemin de Penche Oreille en direction de la rue Paul Doumer. A 100 m environ du croisement avec cette rue, prendre à gauche pour rejoindre le chemin des Epinettes.

Rejoindre la Dhuis et poursuivre vers Dampmart. Traverser la rue de la Dhuis puis la RD105B (bien faire attention avant de traverser ces voies de circulation).

Un peu d'histoire : l'aqueduc de la Dhuis fut construit sous le Second Empire (Napoléon III) afin d'alimenter Paris en eau potable. Il traverse des vallées et franchit 132 kilomètres presque à l'horizontale. Il fut construit pour apporter l'eau aux Parisiens mais il sert également aujourd'hui à fournir en eau le parc Disneyland Paris et l'est de la région parisienne.

Après un 1^{er} croisement où la Dhuis dévie sur votre gauche, la quitter au croisement suivant et prendre à gauche sur le chemin des Cheminets vers la forêt des Vallières. A la 1^{ère} intersection suivante, prendre à droite sur le chemin de la Couture. Au bout de celui-ci, prendre à droite sur le chemin rural des Potences (bitume) et revenir vers la Dhuis (ancien emplacement du ravitaillement de Dampmart). Prendre un petit bout du chemin de la Mare des Ecrouelles en direction de la rue Clément Brevard et tourner à gauche sur la Dhuis pour descendre vers la voie ferrée.

A la 1^{ère} intersection, quitter la Dhuis et prendre à gauche la rue Juliette Vadel. Poursuivre tout droit sur la ruelle de la Perrière puis sur le chemin rural des Malpoines (à noter que la course de 15 km bifurque à gauche sur le chemin rural des Béquons au niveau des cabanes-habitations situées à l'intersection).

Rester sur le chemin rural des Malpoines puis sur le chemin rural du Vivier de Bled pour rejoindre le chemin rural du Champ Breton (bitume). Prendre alors à droite en direction du pont ferroviaire.

Ne pas franchir ce pont et tourner à gauche sur le chemin rural des Grands Repas (chemin le plus à gauche qui s'éloigne de la voie ferrée). Poursuivre sur le chemin rural des Garances (la Marne se situe sur votre droite à environ 200/300 m). Prendre à gauche à la 1^{ère} intersection (arbre mort) pour revenir en direction du chemin rural du Champ Breton. Rester sur le chemin rural des Garances (qui est en bitume sur cette partie) et remonter vers Dampmart. A la 1^{ère} intersection, prendre à gauche sur le chemin rural des Sureaux (quitter le bitume) et poursuivre votre remontée pour rejoindre le parcours commun 15-22 km en tournant à droite sur le chemin rural des Béquons. Rejoindre ensuite

le chemin rural des Garances (bitume) et prendre à gauche vers le hangar où se situe le ravitaillement de Dampmart.

Après le ravitaillement, prendre à droite et descendre le chemin Les Chatais pour rejoindre les bords de Marne.

A votre arrivée sur les bords de Marne, prendre à gauche et longer la Marne (sur votre droite) pour rejoindre la forêt des Vallières.

A l'entrée de la forêt des Vallières, vous êtes dans un territoire Natura 2000 et plus particulièrement dans une zone de nidification avérée du Milan noir sur la partie gauche en entrant dans la forêt. Une note d'information sur le territoire Natura 2000 est disponible sur le site de l'association.

Après l'entrée dans la forêt, prendre à gauche. C'est la 2^{ème} séparation avec la course nature de 15 km (qui continue elle tout droit). Faire bien attention aux appuis car la traversée de la forêt est parfois très technique.

Remonter vers le haut de la forêt et suivre alors le chemin qui parcourt le haut de la forêt sur 1,4 km environ.

Bien suivre le balisage car de nombreux chemins se rencontrent. Aucun risque cependant de se perdre car à votre gauche se situe le chemin de la Mare d'Aunois et à droite, tout en bas, la Marne.

Redescendre ensuite vers la Marne. A votre arrivée en bord de Marne, prendre à gauche et retrouver la course nature de 15 km.

Longer alors la Marne en commun pendant 1 km environ puis poursuivre sur les bords de Marne alors que la course nature remonte en direction de Carnetin au milieu d'une zone prairie. C'est la 3^{ème} séparation entre les 2 courses.

Longer la Marne sur 1 km environ puis à l'approche de la forêt (fin des bords de Marne praticables), prendre à gauche puis de nouveau à gauche 50 m après. Repartir vers Thorigny sur environ 1,2 km. La forêt est située sur votre droite et sur votre gauche, alternance de forêt et de prairie.

Lorsque le chemin de terre se transforme en chemin bitumé, retrouver la course nature et prendre à droite pour commencer à monter vers Carnetin sur la ruelle de Marne.

Après avoir longer un champ de culture sur votre droite, traverser alors avec prudence la RD 418 pour rejoindre un petit bois et un petit chemin présentant un dénivelé important.

Arriver ensuite sur la place de Carnetin et prendre à droite sur la rue des Gloriettes pour rejoindre ensuite sur la gauche le chemin de l'Entonnoir et le ravitaillement de Carnetin.

Après ce ravitaillement, poursuivre sur le chemin de l'Entonnoir pour rejoindre la Dhuis. Prendre à droite sur la Dhuis pour traverser ensuite le chemin de la Fosse Colas. C'est la 4^{ème} séparation (et la dernière) avec la course nature de 15 km (qui bifurque elle à gauche).

Poursuivre sur la Dhuis pendant 700 m environ et prendre à gauche (barrières basses métalliques) au niveau d'un petit bâtiment technique. Descendre le petit sentier, dit chemin de Mont Dhery. Attention à la grande marche en arrivant sur le chemin de la Fosse Colas. Prendre alors à gauche pour le remonter sur 700 m environ. Avant la barrière en bois, tourner à droite pour retrouver parcours commun 15-22 km qui longe un champ de culture. Bien rester sur le chemin (respecter le travail de l'agriculteur) et faire attention à quelques zones plus humides.

Après environ 400 m, prendre le 1^{er} chemin sur la gauche (pas le 2^{ème} comme pour les précédentes éditions) pour remonter vers la Dhuis. Prendre alors à droite puis assez vite à gauche (traverser la Dhuis) pour remonter dans une petite prairie.

Après un petit passage en S, prendre à droite et suivre le chemin situé entre des vergers/jardins et les habitations.

Au bout du chemin, après un petit passage en S, prendre à droite pour rejoindre la Dhuis (barrière verte).

Attention car le parcours suivant est différent des précédentes éditions.

Descendre vers le petit bois appelé « Trou d'Armoins » en suivant bien le balisage (ne pas descendre tout droit). Cette partie commune aux deux courses est technique avec quelques bosses et des appuis parfois complexes (avec aussi quelques racines et quelques branches). Faire une boucle approximativement dans ce « trou » sans sortir du bois et en longeant parfois le champ de culture sur votre droite. A la fin de cette boucle, remonter pour retrouver l'ancien parcours. Descendre ensuite en longeant le petit bois sur votre gauche et le champ de culture sur votre droite (respecter la trace et le travail de l'agriculteur). A la fin du bois, prendre à gauche puis aussitôt à gauche pour rentrer dans le petit bois (parcours historique de l'édition 2012). Cette mono trace est technique avec des trous et des branches... donc faire bien attention.

Remonter vers la Dhuis (tracé alors parallèle à votre précédente descente). Prendre à droite sur la Dhuis et pour rejoindre le point de départ.

Sur la Dhuis, traverser successivement la rue Albert Mattar puis la rue de Claye (bien faire attention avant de traverser ces voies de circulation). Avant Intermarché, quitter la Dhuis et prendre à droite pour rejoindre l'arrivée où vous serez accueillis avec les « honneurs » dus à votre belle performance.

Pendant toute la course, rester vigilant aux différents obstacles naturels ou pas (cailloux, branches, trous...), aux autres coureurs, aux possibles VTT, aux circulations routières lors des quelques traversées de routes ou de rues et profiter pleinement du paysage. Respecter le code de la route et la nature et surtout prendre beaucoup de plaisir à parcourir ces 22 km dans un territoire superbe.